

Image not found or type unknown



## Escroquerie a une amie

Par **Doudou580**, le **04/06/2019** à **23:39**

Bonjour j'ai fait une escroquerie de 30000 euro à une amie je suis en train de la rembourser. Elle n'a pas porté plainte mais si elle porte plainte quelque je risque d'être sans casier judiciaire. J'ai tellement peur de la prison ferme svp

Par **Visiteur**, le **04/06/2019** à **23:50**

Bonjour

Difficile à dire car un juge tiendra compte de l'ensemble du dossier, dont la volonté de rembourser. Il y a donc des chances que vous échappiez à la peine maximale.

Je vous propose ces liens

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/conditions-sanctions-delit-penal-escroquerie-5288.htm>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1520>